



## Avis d'attribution de marché

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or  
22D boulevard Winston Churchill, C.S. 16209, 21062 Dijon cedex  
Tél. 03 80 11 26 00. Fax 03 80 11 26 99  
Mail : marchespublics@sdis21.fr

### Adresse(s) Internet :

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-bourgogne.fr> qui devient <https://www.territoires-numeriques-bfc.fr>

**Objet du marché :** Fourniture, pose et mise en service d'équipements de contrôle d'accès dans les locaux des services techniques du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or (SDIS 21).

**Type de procédure :** procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables.

**Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence :** 2017M09.

**Organes et dates de publication de l'avis d'appel public à la concurrence :** sans objet.

**Critères d'attribution retenus :** sans objet.

### Attribution du marché :

Nom du titulaire : HOROQUARTZ SA, 12 rue Michel Labrousse, Bâtiment 7, Technoparc 2, 31037 Toulouse cedex 1  
Montant final du marché : 20 895,37 € TTC  
Marché susceptible d'être sous-traité : non  
Date d'attribution du marché : 21 novembre 2017  
Nombre total d'offres reçues : 1.

### Introduction des recours :

Recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée ou recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis et ce, devant la juridiction administrative. (Cf. arrêt du Conseil d'Etat, Ass, 04/04/14, Département du Tarn-et-Garonne).

### Autres renseignements :

Le marché est communicable selon les modalités prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 (consultation sur place ou délivrance d'une copie sous réserve des secrets protégés par la loi) après demande faite par courrier à l'adresse indiquée au début du présent avis.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27 novembre 2017.